



VICTOIRE

des agents de la
Mairie de Colomiers

Des agents de la Mairie de Colomiers, soutenus par le syndicat CGT, ont intenté une action au Tribunal Administratif de Toulouse à l'encontre de leur employeur.

Face à une autorité territoriale muette qui porte atteinte à leurs droits (sanction disciplinaire, modification de l'organisation du travail, mis en disponibilité d'office, reclassement, mutation d'office, radiation des cadres, etc.) **et à leur dignité**, les agents ont eu comme unique recours une action en justice.

Le Tribunal Administratif de Toulouse leur a donné raison ! Ils ont gagné !

La CGT sera vigilante sur l'application du jugement. Mme le Maire est la seule à pouvoir le faire.

Si vous êtes vous aussi victime de tels agissements de la part de la Mairie de Colomiers, ne restez pas seul !

N'hésitez pas à nous contacter ! Comme toujours, nous serons à vos côtés.

Bulletin de contact :

Je souhaite : Me syndiquer Prendre contact

Nom / Prénom :

Service :

Téléphone :

Courriel :

A retourner à Syndicat CGT de la
Mairie de Colomiers

1, rue Abel Boyer, 31770 COLOMIERS

Courriel : cgtcolomiers@gmail.com

Tel : 05 34 51 46 33 ou 06 63 66 05 14